



Extrait du Collège de Neurochirurgie

<http://web5.unilim.fr/colneuro-test/spip.php?article148>

# Comment s'engager

- Accréditation - OA Neurochirurgie -

Date de mise en ligne : vendredi 19 juin 2009

---

**Collège de Neurochirurgie**

---

Sommaire

- [DEPOSER UNE DEMANDE D'ENGAGEMENT](#)
- [EN CAS DE PROBLEMES](#)

# DEPOSER UNE DEMANDE D'ENGAGEMENT DANS L'ACCREDITATION DES MEDECINS

## 1. Obtenir un mot de passe temporaire

Aller sur le site internet : <https://accreditation-des-medecins.fr>

Cliquer sur **Pas encore inscrit**

Compléter le formulaire

Cliquer sur « Valider la demande d'engagement »

Un mail avec votre « Nom d'utilisateur » et un mot de passe temporaire vous sera envoyé

- Attention ! Ce mail peut être considéré comme un courrier indésirable. Vérifier le contenu du dossier « SPAMS » ou « Courriers indésirables » de votre messagerie. Si vous n'avez pas reçu de mail, vous pouvez recommencer cette étape. Soyez vigilant lors de la saisie de votre adresse mail.

## 2. Compléter son dossier administratif et changer de mot de passe

Aller sur le site internet : <https://accreditation-des-medecins.fr>

Cliquer sur : **Déjà inscrit**

Entrez votre « Nom d'utilisateur » et le mot de passe temporaire reçus par mail

Compléter le formulaire

Cliquer sur « Enregistrer et continuer »

- Attention ! Le « Nom d'utilisateur » n'est pas un nom patronymique. Il s'agit du numéro d'inscription à l'ordre des médecins ou du numéro ADELI qui figure dans le mail. Pour toutes connexions ultérieures, utilisez votre mot de passe personnalisé.

## 3. Compléter et envoyer le questionnaire d'auto-évaluation à l'organisme agréé

Cliquer sur « Questionnaire auto-évaluation » puis sur « Ouvrir »

Compléter entièrement le questionnaire d'auto évaluation

Cliquer sur « Enregistrer le questionnaire » puis sur « Envoyer »

## 4. Attendre la réponse de l'expert de l'organisme agréé

Dès que votre demande d'engagement est évaluée, un mail vous est envoyé. Pour connaître la décision de l'expert, connectez-vous.

Si votre demande d'engagement est acceptée, vous êtes « engagé » dans l'accréditation une attestation d'engagement vous sera adressée par courrier afin que vous informiez votre CME et votre CPAM.

Vous pouvez cliquer sur le menu « Portail OA-Accréditation », mettre en oeuvre le programme de la spécialité et déclarer un Evénement Porteur de Risques (EPR).

## EN CAS DE PROBLEMES

Une aide détaillée et la solution aux problèmes connus sont disponibles en ligne.

Aller sur le site internet : <https://accreditation-des-medecins.fr>

Cliquer sur : **AIDE : INSCRIPTION ET DEPANNAGE**

Si le problème persiste, vous pouvez envoyer un mail à [helpdesk.siam@has-sante.fr](mailto:helpdesk.siam@has-sante.fr) avec pour objet « Problème informatique pour s'engager dans l'accréditation ».